

AVIS DE CONSULTATION

Nom et adresse de l'établissement maître d'ouvrage :

Centre Psychothérapique de l'Ain
Avenue de Marboz
CS 20503
01012 BOURG-EN-BRESSE
Représenté par son Directeur : Monsieur Dominique BLOCH-LEMOINE

**Objet du marché : Travaux réalisés dans le cadre du projet de réhabilitation et d'extension d'un bâtiment de Pédopsychiatrie au Centre Psychothérapique de l'Ain, à Bourg-en-Bresse (01000)
– **Seconde consultation****

Cette seconde consultation concerne les deux lots suivants uniquement :

Lot 1101 : Charpente bois- couverture sèche - zinguerie
Lot 1302 : Revêtement de sols souples

Description : La présente consultation a pour objet la passation d'un marché de travaux de réhabilitation et d'extension d'un bâtiment de Pédopsychiatrie au Centre Psychothérapique de l'Ain, à Bourg-en-Bresse (01000) dont la description est précisée dans les Cahiers des Clauses Techniques Particulières (CCTP propre à chaque lot).

La maîtrise d'œuvre est assurée par le groupement DELERS & ASSOCIES (mandataire)/ DOSSE ARCHITECTE ASSOCIE/ CAILLAUD INGENIERIE.

La mission confiée est au Maître d'œuvre est une mission de base avec études d'exécution et de la mission complémentaire : ordonnancement pilotage et coordination au sens de la loi MOP (loi n°85-704 du 12 juillet 1985 relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée et de son décret d'application n°93-1268 du 29 novembre 1993.

Type de marché :

Marché privé de travaux

Prestations divisées en lots :

L'opération se décompose en 16 (seize) lots.

La présente consultation concerne uniquement les lots apparaissant en gras et en grisé. Les autres lots sont en cours d'attribution.

Lot 1002 : Maçonnerie – Gros Œuvre

Lot 1101 : Charpente bois- couverture sèche - zinguerie

Lot 1103 : Etanchéité

Lot 1201 : Menuiseries extérieures PVC– occultations

Lot 1202 : Menuiseries intérieures bois

Lot 1204 : Menuiseries extérieures aluminium – Métallerie – Serrurerie

Lot 1301 : Chapes - Carrelage – Faiences

Lot 1302 : Revêtement de sols souples

Lot 1304 : Isolation - Plâtrerie - peinture – plafonds suspendus

Lot 1401 : Electricité – courants faibles

Lot 1403 : Détection incendie

Lot 1404 : Plomberie – sanitaire – Chauffage- ventilation

Lot 1502 : Rafraichissement - GTC

Lot 1700 : Terrassement – VRD

Lot 1800 : Espaces verts

Lot 2100 : Echafaudage – Revêtements de façades

Il n'est pas prévu de décomposition en tranches. Les travaux se dérouleront en une seule phase, à compter de l'ordre de service correspondant.

Chacun des lots visé ci-avant abouti à la conclusion d'un contrat distinct entre le maître d'ouvrage et un entrepreneur (ou groupement d'entrepreneurs) dénommé Titulaire dans les pièces du marché.

Durée du marché ou délai d'exécution :

Le marché est conclu à compter de sa notification, pour se terminer après l'expiration de la garantie de parfait achèvement.

A titre indicatif la durée du chantier est de 14 (quatorze) mois.

Par dérogation à l'article 10.1.1.2 de la norme NF P. 03-100, la période de préparation est de 1 (un) mois et est incluse dans le délai global de 14 mois.

Modalités de paiement :

Le marché est conclu à prix global et forfaitaire. Les prix sont définitifs et fermes.

Aucune avance ne sera versée, ni aucun versement pour approvisionnement.

Versement d'acomptes pour l'exécution des prestations sur constatation du service fait (voir conditions fixées dans le CCAP).

Retenue de garantie de 5% appliquée sur le montant HT des travaux pouvant être remplacée par une caution personnelle et solidaire émanant d'un établissement financier.

Paiement dans un délai global de 30 (trente) jours, par virement bancaire.

Critères d'attribution :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critère 1 : Valeur technique jugée au regard du **cadre du mémoire technique** et des éléments produits – critère pondéré à 60%

Critère 2 : Prix jugé sur la base du prix global et forfaitaire indiqué à l'acte d'engagement (et décomposé dans la D.P.G.F.) – critère pondéré à 40%

Date limite de réception des offres :

13/06/2022 à 12h00

Délai minimum de validité des offres :

60 jours

Renseignements complémentaires :

Les offres doivent être transmises par voie dématérialisée à l'adresse indiquée ci-après (plateforme de dématérialisation Synapse).

Aucune offre reçue par courriel ou par courrier ne sera traitée.

Les candidats sont invités à traiter tous les fichiers transmis à l'anti-virus. Les plis contenant un virus seront réputés n'avoir jamais été reçus.

La signature électronique des candidatures et des offres n'est pas exigée.

L'attribution du marché donnera lieu à une signature manuscrite des pièces du marché (acte d'engagement et annexes ainsi que la D.P.G.F.).

Les candidats peuvent transmettre une copie de sauvegarde, dans le délai imparti pour la remise des candidatures et des offres, visé en page de garde, sous support électronique dématérialisé (Clé USB uniquement (voir les modalités de remise dans le règlement de consultation)).

Date d'envoi du présent avis et date de mise en ligne du DCE :

23/05/2022

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :

<http://cpa01.synapse-entreprises.com>

Adresse à laquelle les documents peuvent être obtenus :

<http://cpa01.synapse-entreprises.com>

Adresse à laquelle les offres/ candidatures/ demandes de participation doivent être envoyés :

<http://cpa01.synapse-entreprises.com>

Instance chargée des recours :

Tribunal judiciaire de Bourg-en-Bresse